
Régime de textualité et Configuration macro-discursive des Appels du Général de Gaulle des 18 et 22 juin 1940

Textual regime and Macro-discursive configuration of General de Gaulle's Appeals of June 18 and 22, 1940

Ibrahima FAYE

Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal

faye.ibrhima10@ugb.edu.sn

Reçu: 07/09/2025, Accepté: 10/10/2025, Publié: 20/10/ 2025

Résumé

Les allocutions radiophoniques prononcées à la BBC les 18 et 22 juin 1940 par le Général de Gaulle s'inscrivent dans une conjoncture discursive exceptionnelle, où l'acte d'énonciation constitue le fondement symbolique d'une légitimité politique alternative. Cette étude examine les effets linguistiques et discursifs produits par ces deux discours afin de montrer comment une intention communicative unique — inciter la France à poursuivre la lutte — se module selon les contextes médiatiques, les paramètres situationnels et les procédés linguistiques propres à chaque version. En mobilisant les approches de J. M. Adam (1999), D. Maingueneau (1979, 1991) et P. Charaudeau (2005), l'analyse aborde la problématique suivante : comment les variations énonciatives et médiatiques de ces appels réactualisent-elles, par le biais de stratégies discursives différenciées, la performativité politique d'un énoncé historiquement situé, conçu pour légitimer les idées qu'il véhicule et renforcer la légitimité de son auteur ?

Mots-clés : Linguistique textuelle – textualité – cohésion – discours politique – énonciation – structuration macro-discursive

Abstract

The radio addresses delivered on the BBC by General de Gaulle on June 18 and June 22, 1940, belong to an exceptional discursive conjuncture, where the act of enunciation itself constitutes the symbolic foundation of an alternative political legitimacy. This study examines the linguistic and discursive effects produced by these two speeches in order to show how a single communicative intention — urging France to continue the fight — is modulated according to media contexts, situational parameters, and the linguistic devices specific to each version. Drawing on the approaches of J. M. Adam (1999), D. Maingueneau (1979, 1991), and P. Charaudeau (2005), the analysis addresses the following question: how do the enunciative and medial variations of these appeals reactivate, through differentiated discursive

strategies, the political performativity of a historically situated utterance, conceived to legitimize the ideas it conveys and to reinforce the legitimacy of its author?

Keywords: Textual linguistics – textuality – cohesion – political discourse – enunciation – macro-discursive structuring

Tënk¹

Diskur radio yi General de Gaulle joxe ci *BBC ci 18 ak 22 juin 1940*, bokk nañu ci jamonoy waxtaan bu amul fenn, fu jëfu wax ci boppam nekk fondaasion buy màndargaal beneen yoon bu politik. Gëstu bii dafay xoolaat njeexitalu làkk yi ak waxtaan yi ñaari diskuur yooyu jur ngir wane ni benn mébet buy jokkoo - di ñaax France mu wéyal xeex bi - di soppiku ci wàllu mejaa yi, parametru situationel yi, ak jumtukaayi làkk yi jëm ci version bu nekk. Ci anamu J. M. Adam (1999), D. Maingueneau (1979, 1991), ak P. Charaudeau (2005), jàngat bi dafay tontu laaj bii: naka la wuute yiy wax ak diggante yi ci woote yooyu, jaaraleko ci pexe yu wuute ci wàllu waxtaan, ci wàllu politik, gëna dëggal xalaat yi mu àndal ak gëna dooleel gëm-gëmu bindkat bi?

Baatu-caabi : Linguistic bind – bind – lëkkaloo – waxtaanu politik – wax – yamale waxtaan bu mag

Pour citer cet article :

FAYE, Ibrahima., (2025). Régime de textualité et Configuration macro-discursive des Appels du Général de Gaulle des 18 et 22 juin 1940 , *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(2), 291-310.Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

Ben Boudjema, Tanina., Kartal, Erdogan., Constantinou, Georgia., (2025), Numéro-Varia -Spécial, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(2), 676p.

Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



¹ Ce résumé a été traduit en langue wolof, langue nationale du Sénégal et l'une des langues parlées en Gambie et en Mauritanie. Le wolof appartient au groupe des langues nigéro-congolaises atlantiques et sert de vecteur principal de communication orale et écrite dans la vie quotidienne, les médias et l'enseignement. La traduction vise à rendre accessible le contenu académique à un lectorat wolofophone tout en conservant les concepts clés et la terminologie spécialisée.

Introduction

Toute réflexion sur *le discours politique*², envisagé comme *une praxis énonciative*³, doit reconnaître que celui-ci excède la simple fonction instrumentale d'information pour s'instituer comme un lieu de production de sens, de légitimation et de symbolisation. Dans les conjonctures critiques, le dire institutionnel, au-delà de sa visée performative, constitue un outil de mobilisation et de stimulation des actants, facilitant leur identification à l'organisation et la construction de sa légitimité (Wehbi Sleiman et al., 2020). Il se fait ainsi acte fondateur, capable de configurer l'imaginaire collectif et de redistribuer les repères du pouvoir et de la reconnaissance sociale.

De ce point de vue, *les allocutions radiophoniques du 18⁴ et du 22⁵ juin 1940* prononcées par le Général de Gaulle s'inscrivent au cœur d'un régime d'exception discursive, dans lequel l'espace médiatique se constitue en scène d'énonciation fondatrice. Cette instance dirigeante se configure en contre-institution, en ce qu'elle constitue un vecteur de réarticulation symbolique face à l'effondrement étatique et à la désagrégation des repères de légitimité collective. Elle opère simultanément une restructuration

² Le mot « *discours* » est un terme polysémique qui, selon *Le Nouveau Robert* (en ligne), désigne soit « le propos que l'on tient » en général, soit celui qui est produit dans des conditions particulières, étant « un développement oratoire fait devant une réunion de personnes ». Quant au terme « *politique* », il convient de rappeler qu'il oscille entre sa forme masculine et sa forme féminine. En effet, « *le politique* » renvoie à « tout ce qui dans les sociétés organise et problématise la vie collective au nom de certains principes, de certaines valeurs qui en constitue une sorte de référence » (P. Charaudeau, 2014 : 33-34), tandis que « *la politique* » désigne plutôt « la gestion de cette vie collective » (P. Charaudeau, 2014 : 34) dans son quotidien. Par conséquent, « *le discours politique* » se définit comme un type spécifique de discours. Ce dernier correspond à « un secteur de production verbale d'une société », dont la fonction est de regrouper, plus ou moins, différents « genres », eux-mêmes conçus comme des dispositifs impliquant des acteurs, des canaux et des interactions dans des circonstances particulières (P. Charaudeau & D. Maingueneau, 2002 : 592).

³ Concept défini par Greimas et Fontanille, Bertrand, et Fontanille & Zilberberg, désignant l'ensemble des opérations langagières qui produisent des configurations sémiotiques stabilisées mais constamment remaniées, organisées dans le temps collectif et sous contraintes culturelles, plaçant chaque énonciation dans la profondeur temporelle des énonciations concomitantes, antérieures et postérieures.

⁴ Le 18 juin 1940, le général de Gaulle obtient de Winston Churchill l'autorisation de s'exprimer à la radio anglaise (BBC). Ce premier discours historique est une réponse à celui du maréchal Pétain radiodiffusé la veille et qui annonçait la fin des combats.

⁵ Le 22 juin de Gaulle parle de nouveau à la BBC pour répondre aux conditions de l'armistice qui sont désormais connues. Jusqu'à la fin du mois de juillet, il s'exprime régulièrement à la radio de Londres. Le 30 juillet, il fait réaliser une affiche qui synthétise sa position et s'adresse « A tous les Français ».

performative et normative des ordres politiques et sociaux, inscrivant la parole dans une fonction de fondation et de régulation du collectif.

Ces textes, qui relèvent d'une *discursivité de crise*⁶, mettent en tension des régimes de textualités contrastées : celui de l'*Appel du 18 juin*, diffusé par la BBC⁷ et demeuré longtemps incertain quant à sa réception effective, et celui de l'allocution du 22 juin, plus circonstanciée, davantage tournée vers l'explication et l'argumentation. Si leur finalité commune est d'inciter à poursuivre le combat, la matérialité discursive de ces deux interventions se configure différemment selon les conditions médiatiques, les paramètres situationnels et les choix énonciatifs de l'orateur.

Dans cette perspective, l'étude des *appels gaulliens* ne saurait se réduire à une lecture strictement historique : elle impose d'interroger les modalités par lesquelles le texte, appréhendé comme un objet linguistique et une configuration discursive, construit sa propre efficacité symbolique. Il s'agira, dès lors, de problématiser la manière dont les variations énonciatives, discursives et médiatiques des allocutions de 1940 réactivent, à travers des stratégies linguistiques différenciées, la performativité politique d'un énoncé historiquement situé, destiné à légitimer le projet qu'il porte et à consolider la légitimité de son énonciateur.

Dans cette optique, nous mobiliserons les apports conjoints de la linguistique textuelle (J. M. Adam, 1999), de l'analyse du discours (D. Maingueneau, 1979, 1991) et de la sémiotique de la communication politique (P. Charaudeau, 2005), afin de mettre en évidence la configuration macro-discursive qui sous-tend ces allocutions. A ce titre, Il importe d'examiner comment une visée communicative unique — mobiliser et inciter la France à poursuivre la lutte — se reconfigure en fonction des contraintes médiatiques, des déterminations situationnelles et des procédés linguistiques propres à

⁶ Concept qui caractérise les textes produits dans des contextes exceptionnels ou conflictuels, où l'énonciation est structurée par l'urgence, la tension sociale et l'impératif de légitimation. Dans ce type de discursivité, les procédures linguistiques et stratégiques sont mobilisées pour stabiliser le sens, orienter l'action collective et affirmer l'autorité de l'énonciateur (cf. Charaudeau, 2005).

⁷ *British Broadcasting Corporation (BBC)* : organisme britannique de radio et de télévision dont le siège est à Londres. Créée le 14 novembre 1922 sous le nom de *British Broadcasting Company*, elle devient un service public par charte royale le 1er janvier 1927 et prend alors son nom actuel. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la BBC joua un rôle central en diffusant des émissions de propagande, notamment *Les Français parlent aux Français*, ainsi que des « messages personnels » destinés à annoncer ou déclencher des actions de résistance.

chaque acte d'énonciation, érigeant ainsi les appels du général de Gaulle en régime discursif d'exception et en scène fondatrice de légitimité.

Ainsi, notre analyse se déploiera selon une articulation binaire. En premier lieu, il s'agira de cerner le régime de textualité des appels, en interrogeant les modalités de leur mise en forme entre oralité et scripturalité, la configuration de leur agencement phrastique ainsi que l'architecture de leur cohésion textuelle. En second lieu, l'étude portera sur les marqueurs de discursivité, perceptibles dans la scansion, la reprise, la reformulation, la modalisation et la connexité afin de dégager les dynamiques énonciatives et les procédés de légitimation qui traversent ces *logos*.

1. Régime de textualité des appels gaulliens

1.1. Entre oralité et réécriture

Le régime de textualité, selon J.-M. Adam (1990, 1999), se définit comme l'ensemble des conditions qui confèrent à une suite d'énoncés la qualité d'un texte lisible, cohérent et interprétable, mobilisant simultanément la dimension micro-linguistique et la structuration macro-discursive. Cette notion se situe à l'articulation entre la production énonciative et sa réception, entre l'oralité performative et l'écriture conservatrice.

Dans le cadre des *appels du 18 et du 22 juin 1940*, cette tension est manifeste : le discours gaullien combine la force persuasive immédiate de la parole radiophonique avec la fixité normative du manuscrit ou de la transcription officielle. Comme le rappelle P. Charaudeau (2005), l'oralité ne se limite pas à la phonation : elle constitue un vecteur stratégique de proximité, de conviction et de mobilisation. Ce rapport se donne à voir dans l'énoncé ci-après :

(1) Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi! Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. (*L'appel du 18 juin*)

Dans cet énoncé, le dire illustre les caractéristiques d'une textualité oralisée, même dans un support écrit. Cela transparait par l'usage de la première personne (« *Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres* »), constituant un marqueur énonciatif fort, positionnant le locuteur dans l'espace et le temps. Cette présence de l'énonciateur instaure un dialogisme implicite, où le locuteur s'adresse directement aux destinataires, renforçant la proximité et la force persuasive de l'énoncé.

Ce dialogisme sédimente des structures répétitives, notamment l'emploi réitéré de l'invitation (« *j'invite les officiers et les soldats français... j'invite les ingénieurs et les ouvriers...* »), reproduit le rythme et l'intensité de la parole orale (Charaudeau, 2005). Cette redondance, typique des énoncés radiophoniques, crée un effet de mise en évidence et d'insistance, permettant de capter l'attention et de renforcer l'adhésion des auditeurs.

Au demeurant, sur le plan structurel, l'usage de phrases exclamatives (« *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* ») ajoute une dimension émotionnelle et performative qui ne serait pas immédiatement perceptible dans un texte purement écrit.

A l'instar de l'appareil énonciatif, les marqueurs déictiques ou relais d'identité (« *actuellement à Londres* », « *Demain, comme aujourd'hui* ») ancrent le discours dans le contexte immédiat de l'énonciation, donnant aux destinataires une repérabilité spatio-temporelle, un trait fondamental de l'oralité (Adam, 1990 ; Maingueneau, 1991). Ces déictiques permettent au texte d'être vécu comme un discours vivant, ancré dans le moment précis de son émission, ce qui contribue à la réception interactive et mobilisatrice du message. Cette fonction se manifeste dans le passage ci-dessous :

(2) Moi, Général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi. J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. (*L'appel du 18 juin*)

Dans ce passage, la force de l'énonciation repose moins sur l'instantanéité et le rythme de la parole radiophonique que sur la structuration méthodique et programmatique du texte. Nous y observons une organisation segmentaire

claire, où chaque catégorie de destinataires - *militaires, ingénieurs, ouvriers* - est nommément et successivement sollicitée. Cette hiérarchisation des segments traduit une textualité planifiée, centrée sur la lisibilité et la précision référentielle.

Toujours est-il que la déicticité reste immuable (« *ici, en Angleterre* ») mais s'accompagne d'une temporalité plus réfléchie et anticipative : l'énoncé ne se limite pas au moment de diffusion, il programme l'action future des destinataires (« *qui pourraient y parvenir* »), introduisant ainsi une dimension de prévisibilité et de continuité que *l'oralité du 18 juin* ne pouvait assurer de la même manière. Nous pouvons, au final, qualifier cette forme de textualité prescrite, où le texte devient outil de coordination et d'instruction, mobilisant les acteurs à distance et dans le temps.

1.2. Agencement phrastique

Dans toute production discursive, l'organisation segmentaire relève d'une véritable *morphologie discursive*⁸, en ce qu'elle conditionne non seulement la lisibilité mais surtout l'intelligibilité architectonique de l'énoncé. Dire, c'est procéder à une syntaxogenèse : une mise en réseau de *signifiés paradigmatiques* et d'unités articulées dans une isotopie segmentaire graduelle. Ce mécanisme active un dispositif sémiotique nodal, fédéré autour d'actants, de topogrammes et de chronogrammes — autant de points d'ancrage qui structurent et hiérarchisent le flux énonciatif.

Dans *l'Appel du 18 juin*, le texte se caractérise par une segmentation rythmée, associant pauses, variations d'intonation et répétitions, et s'appuie majoritairement sur des phrases courtes, capables de produire une forte intensité émotionnelle. Cette organisation phrastique favorise l'adhésion morale des auditeurs et stimule une mobilisation immédiate, tout en maintenant l'argumentation simple et directe, comme en atteste l'énoncé ci-dessous :

⁸ Par analogie avec **la morphologie linguistique**, qui étudie la structure interne des unités lexicales, *la morphologie discursive* désigne l'analyse de la configuration formelle des discours. Elle s'intéresse aux agencements, découpages et articulations qui organisent un texte ou un discours en segments significatifs (*séquences, unités thématiques, marques énonciatives, procédés de cohésion*). Autrement dit, celle-ci cherche à décrire la « forme » du discours, comprise non pas comme simple ornement, mais comme structure organisatrice qui conditionne la production de sens et l'efficacité communicationnelle.

(3) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ?
La défaite est-elle définitive ? Non ! (*L'appel du 18 juin*)

Cet énoncé montre que la segmentation opère à plusieurs niveaux. En effet, la succession de phrases interrogatives courtes crée une scansion cadencée qui attire l'attention et module l'intonation, produisant un effet de suspense discursif. Chaque question fonctionne comme un nœud sémiotique, interpellant l'auditeur et activant sa réflexion sur la situation. En ce sens, l'exclamation finale « *Non !* » constitue un point d'ancrage emphatique, interrompant le flux attendu et instaurant une rupture rythmique qui accentue la force persuasive.

Sous cet angle, la combinaison de phrases brèves et de reprises relève d'une stratégie de morphologie discursive visant à maximiser l'impact mobilisateur tout en réduisant la densité argumentative. Cet effet produit est double : d'une part, il structure le message autour de valeurs morales essentielles, et d'autre part, il oriente l'auditeur vers l'action, en lui permettant de saisir immédiatement la portée de l'énoncé. Cette structuration constitue un dispositif sémiotique qui hiérarchise l'information, module l'émotion et organise l'adhésion des destinataires, caractéristiques centrales d'une communication politique efficace.

Or, le *texte remanié du 22 juin* se distingue par une segmentation plus dense, composée essentiellement de *phrases brèves et fortement articulées* qui s'enchaînent selon une logique programmatique rigoureuse. Chaque unité phrastique fonctionne comme un acte performatif, visant à formuler un principe d'action précis et immédiatement mobilisable, ce qui confère au discours une dimension directive, stratégique et opérationnelle.

Cette variation constitue un véritable dispositif sémiotique structurant, où chaque phrase agit comme un nœud de signification capable de hiérarchiser, cadrer et orienter l'attention de l'auditeur sur les informations essentielles et les consignes d'action. Sous ce rapport, la densité phrastique et l'enchaînement serré des unités favorisent une *scénographie du discours* maîtrisée : la lisibilité est renforcée par la clarté et la concision de chaque instruction, tandis que la répétition et la succession rapide des énoncés accentuent l'autorité, la solennité et l'impact performatif du locuteur. Ce phénomène s'illustre avec une acuité particulière dans l'extrait suivant :

(4) Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut
une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être

réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a. Moi, Général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. (*L'appel du 22 juin*)

Dans cet extrait, il s'agit de reconnaître la mise en place d'une chaîne programmatique performative, où chaque unité phrastique fonctionne comme un nœud actionnel structurant l'économie du discours. Cette performativité dicte la nécessité d'organiser une force française conséquente - « *Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible* » -, prescrit les moyens à mobiliser et institue l'engagement personnel du locuteur - « *Moi, Général de Gaulle...* ». Une telle organisation relève d'une véritable *morphogenèse* discursive, au sein de laquelle les unités phrastiques s'agrègent en un dispositif sémiotique cohérent, apte à hiérarchiser, cadrer et orienter l'attention des destinataires vers l'action collective.

Cette structuration dense produit un effet de planification stratégique immédiate. La clarté et la concision de chaque instruction - comme dans « *Tout ce qui peut être réuni... doit être organisé...* » - renforcent la lisibilité, tandis que la succession rapide des énoncés accentue l'autorité, la solennité et l'impact performatif du locuteur. Ainsi, l'énoncé ne se limite pas à transmettre une information : il structure le comportement collectif, définit un cadre opérationnel précis et instaure une temporalité de mobilisation immédiate, transformant le discours en un véritable plan d'action stratégique.

1.3. Structuration textuelle

La structuration du texte repose à la fois sur le découpage en unités discursives et sur la manière dont progresse l'information. Les travaux de F. Daneš (1997), J.-M. Adam (2012) et M. Charolles (1995) fournissent ici un cadre théorique pertinent pour analyser la manière dont un texte articule *thème et rhème*⁹, enchaîne données thématiques et contenus rhématiques, et

⁹ Il s'entend ici que, dans la linguistique textuelle, *le thème* correspond à l'élément de la phrase qui renvoie à ce dont on parle, c'est-à-dire l'information connue ou supposée connue dans le contexte discursif. *Le rhème*, en revanche, désigne la partie de la phrase qui apporte une information nouvelle, qui précise, commente ou prolonge le thème. Cette distinction, fondamentale dans l'analyse de la textualité, permet de saisir l'organisation de l'information, la mise en relief des éléments et la cohérence globale du discours. Elle est centrale dans les travaux de linguistique française contemporaine (Adam, 1992 ; Blanche-Benveniste, 1997).

hiérarchise ces informations selon une visée pragmatique – qu'elle soit persuasive, explicative ou mobilisatrice.

Dans *la version orale*, la progression se caractérise davantage par une logique émotionnelle que par une logique strictement argumentative. Les informations surgissent souvent par ruptures discursives ou par effets de saillance, le rhème apparaissant sans toujours être anticipé par un thème préalable, comme l'illustre en ces termes :

(5) Car **la France** n'est pas seule. **Elle** n'est pas seule. **Elle** n'est pas seule. **Elle** a un vaste Empire derrière elle. **Elle** peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. **Elle** peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. (*L'appel du 18 juin*)

Dans cet appel, la progression textuelle s'articule autour d'un thème constant, « *La France* », repris par le pronom « *Elle* » dans les énoncés successifs. Cette reprise constante crée une continuité qui permet de renforcer l'identité de la nation et la cohésion du discours. Chaque rhème apporte une nouvelle information stratégique et mobilisatrice : « *n'est pas seule* » introduit un constat rassurant, « *a un vaste Empire derrière elle* » souligne la force territoriale et politique disponible, « *peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte* » indique la capacité d'alliance et de coordination militaire, et enfin « *peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis* » projette la puissance matérielle et économique accessible. Cette structure produit un effet cumulatif, où l'auditeur perçoit l'étendue des ressources et des appuis, générant une motivation et une confiance renforcée. Par conséquent, cette progression peut être schématisée ainsi :

[Th1 : La France]

|
|—> Rh1 : *n'est pas seule.*

[Th2 : Elle]

|
|—> Rh2 : *a un vaste Empire derrière elle.*

[Th3 : Elle]

|
|—> Rh3 : *peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte.*

[Th4 : Elle]

|
└─> **Rh4** : peut utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Ce schéma illustre **une progression à thème constant articulée**, où le thème initial « *La France* », réitéré par le pronom anaphorique « *Elle* », crée un axe référentiel stable structurant le discours. Chaque rhème introduit un élément cumulatif de puissance, « *Empire* », « *alliance britannique* », « *puissance industrielle* », participant à une stratégie de dramatisation informationnelle. Cette structuration produit un effet persuasif et mobilisateur, car la réitération thématique fonctionne comme un ancrage mnésique, renforçant la perception d'une force continue et disponible et intensifiant l'adhésion de l'auditeur à l'action collective.

À l'inverse, le texte du 22 juin privilégie une progression à thème condensé : seuls les éléments les plus saillants sont retenus, et leur compréhension suppose une connaissance préalable du contexte politique et militaire. Cette progression procède par *ellipses stratégiques*, dans une logique d'efficacité communicative immédiate. L'approche séquentielle de J.-M. Adam (2012) permet d'interpréter ce fonctionnement comme relevant d'une visée programmatique, où la structuration textuelle est indissociable de la fonction mobilisatrice du discours.

Les deux versions illustrent ainsi deux configurations séquentielles distinctes. Pour preuve, nous considérons l'occurrence suivante :

(6) **Il** est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où **cela** se peut une force française aussi grande que possible. **Tout ce qui peut être réuni**, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a. **Moi, Général de Gaulle**, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. (*L'appel du 22 juin*)

Dans cette occurrence, le texte déploie une succession serrée d'énoncés prescriptifs, chaque phrase condensant une information essentielle ou un principe d'action, sans superflu explicatif. Ainsi, l'accent est porté sur l'efficacité et la mise en action immédiate, traduisant *une morphogenèse* discursive condensée, typique de la version écrite et directive du discours. Cette dynamique se retrouve clairement dans le schéma ci-après :

[Th1 : II]

|

↳ **Rh1** : *est nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible]*

[Th2 : Tout ce qui peut être réuni]

|

↳ **Rh2** : *doit être organisé partout où il y en a]*

[Th3 : Moi, Général de Gaulle]

|

↳ **Rh3** : *j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale]*

Cette succession serrée d'unités phrastiques met en évidence une progression condensée à thèmes variés, où chaque énoncé introduit instantanément un principe d'action ou un acte performatif. Cette structuration déploie un effet directif et mobilisateur, centralisant les informations essentielles et ordonner clairement les rôles et responsabilités, tout en conférant au discours une puissance stratégique et opérationnelle qui oriente la mise en action collective.

L'analyse des deux versions de l'appel met en évidence des stratégies de structuration séquentielle différenciées et adaptées à leurs contextes d'énonciation. *La version orale* reconstituée privilégie une progression problématique, inaugurée par des questions rhétoriques qui instaurent une tension fondée sur l'incertitude, suivie d'une séquence explicative, avant de conclure par une séquence injonctive et mobilisatrice.

En contraste, *la version du 22 juin* condense ces séquences en une succession d'énoncés prescriptifs et performatifs, organisés de manière serrée et directive. Ces variations textuelles révèlent un discours stratégiquement adaptable, capable de moduler sa forme et sa progression en fonction du support, du contexte et du public ciblé. Elles influencent à la fois la **lisibilité**, la clarté argumentative, et la puissance mobilisatrice du texte, transformant l'appel en un outil de coordination, de motivation et de persuasion politique.

2. Marqueurs de discursivité¹⁰

Dès l'abord, les marqueurs de discours se caractérisent avant tout par leur dimension pragmatique, ce qui les distingue nettement de la fonction essentiellement syntaxique qui leur était traditionnellement attribuée par les grammaires classiques, puis de la sémantique naissante, encore fortement subordonnée à la structure syntaxique. Ces marqueurs constituent de véritables instruments de cohésion et de structuration discursive. Ils assurent la continuité et la lisibilité du propos, organisent la progression thématique et opèrent comme des mécanismes d'orientation interprétative, guidant le lecteur ou l'auditeur dans la compréhension et l'anticipation des développements argumentatifs.

Par leur capacité à orchestrer la mise en scène du discours, à signaler les transitions, les contrastes ou les enchaînements logiques, ces marqueurs agissent comme des *balises textuelles* et des *opérateurs de textualité* (Ducrot, 1980 ; Anscombre & Ducrot, 1983 ; Charolles, 1988 ; Maingueneau, 1991), révélant la dimension interactionnelle et stratégique de l'énonciation.

Dans la perspective de l'oralité, les marqueurs discursifs acquièrent une spécificité particulière. En effet, le discours parlé repose sur des procédés pragmatiques tels que *la scansion*, *la reprise*, *la reformulation* et *la modalisation*, qui renforcent l'intensité de l'énonciation et l'efficacité persuasive du message. Les interrogatives rhétoriques, les relates emphatiques et le ton habité, instaurent une parole incarnée marquée par l'urgence et la gravité où le locuteur apparaît comment le guide soucie des consciences.

Par conséquent, le dire oralisé gaullien illustre avec éclat le rôle matriciel de *la scansion*. Cette dernière ne se limite pas à une simple structuration rythmique, mais fonctionne comme un véritable dispositif de segmentation signifiante, distribuant l'énoncé en unités à forte valeur illocutoire. À cet égard, l'énoncé suivant constitue un exemple probant :

¹⁰ C'est ainsi que la terminologie de *marqueur* s'est progressivement imposée, sous l'influence des travaux d'Anscombre et Ducrot (1983), puis grâce aux contributions majeures de Hansen (1998), Drescher & Frank-Job (2006), Dostie (2004) et Dostie & Pusch (2007). Ce choix terminologique, emprunté à l'anglais *marker*, s'est enraciné dans l'espace francophone, tout en restant en dialogue avec des notions plus englobantes comme celles de *discourse particle* ou *pragmatic particle* (Hansen, 1998 ; Beeching, 2002).

(7) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! (*L'appel du 18 juin*)

Dans cet énoncé, *la dynamique rythmique* produit une progression ascendante de l'intensité. Cette progression accentue l'attente et crée une tension cognitive, culminant avec la réponse catégorique « *Non !* ». Elle articule chaque segment en dérivation du précédent, garantissant une progression thématique linéaire et cohérente, où rythme, hiérarchie informationnelle et impact persuasif convergent pour constituer un acte discursif complet et mobilisateur.

Par ailleurs, il convient de souligner que le liage sémantico-formel repose sur la notion de reprise, marquant une insistance anaphorique. Cette réitération est orchestrée par des procédés d'anaphorisation, comme le montrent les items suivants :

(8) Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, **ce sont les chars, les avions et la tactique des Allemands** qui nous font reculer. **Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands** qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

(9) Car **la France** n'est pas seule. **Elle** n'est pas seule. **Elle** n'est pas seule. **Elle** a un vaste Empire derrière elle. **Elle** peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. **Elle** peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. (*L'appel du 18 juin*)

Dans les items (7) et (8), l'effet de cohésion textuelle repose sur un mécanisme d'anaphorisation qui se déploie à travers la répétition structurée de segments nominaux et phrastiques. Ce procédé, fondé sur une reprise anaphorique insistante, a pour fonction de réactiver, d'ancrer et de consolider le référent déjà introduit dans le co-texte.

Dans (7), la reprise de la séquence « *les chars, les avions, la tactique des Allemands* » accomplit une double opération : d'une part, elle assure la continuité thématique en réitérant le même ensemble référentiel ; d'autre part, elle intensifie la charge argumentative, puisque l'énonciateur insiste sur les

facteurs déterminants de la défaite, non pas l'effectif ennemi, mais bien la supériorité mécanique et stratégique. Ce procédé fondé sur la reduplication lexicale, fonctionne donc comme un instrument rhétorique de persuasion.

De surcroît, dans (8), l'anaphore prend la forme d'une répétition martelée de la proposition « *Elle n'est pas seule* ». Cette récurrence tripartite, au-delà de sa valeur strictement référentielle, produit un effet performatif : elle érige la solidarité de la France en certitude discursive. La reprise anaphorique confère au texte une dimension incantatoire, qui relève de la stratégie argumentative et de l'effet pathétique recherché. Elle inscrit ainsi la textualité dans une dynamique à la fois cohésive (par la réitération formelle) et coercitive (par l'imposition d'une conviction à l'allocutaire).

Au reste, dans l'appel susmentionné, il convient de souligner que le discours repose sur une modalisation stratégique, qui confère à l'énoncé une puissance mobilisatrice incontestable. Tel est le sens de ce *phrasème* :

(10) **Croyez-le** quand il vous dit maintenant que rien n'est perdu pour la France. (*L'appel du 18 juin*)

Ici, il convient de souligner que l'usage de l'injonctif « *croyez-le* » ne se limite pas à une modalisation déontique : il institue ce que l'on pourrait nommer une modalisation fiduciaire. En effet, l'orateur ne sollicite pas une simple adhésion rationnelle, mais exige un acte de foi politique, en arrimant l'auditoire à sa propre parole, posée comme garant de la vérité et dépositaire de l'espérance nationale. Cette modalisation fiduciaire instaure un contrat de crédibilité, où l'autorité de l'énonciateur s'impose comme source de certitude et comme principe d'unité discursive.

Dans cette perspective, l'énonciateur ne décrit pas le réel, il le reconfigure ; il ne propose pas une hypothèse, il institue une croyance collective. L'impératif acquiert dès lors une dimension d'injonction performative, transformant la parole en acte fondateur, à la fois normatif et mobilisateur. Par ce biais, le discours excède la fonction informative pour devenir un instrument de *cohésion symbolique*, destiné à souder et galvaniser une communauté nationale confrontée à la menace.

La version écrite du 22 juin 1940 se distingue par une structuration énonciative où la discontinuité discursive apparaît comme un procédé stratégique. Contrairement à *l'appel radiodiffusé du 18 juin*, rythmé par la

scansion et les reprises anaphoriques, le *texte du 22 juin* présente un enchaînement abrupt des énoncés, souvent dépourvus de connecteurs explicites.

Cette fragmentation, loin de traduire un défaut de cohérence, instaure une parole assertive : le discours s'impose avec une tonalité directe, dépourvue de médiation argumentative, traduisant moins une tentative de convaincre qu'une volonté d'orientation impérative. Cette absence relative de liage marqueur engendre une énonciation péremptoire, où l'orateur se pose en instance normative et dicte la conduite à suivre. À cet égard, la séquence tripartite suivante illustre parfaitement ce mécanisme :

(11) **Je dis** l'honneur ! [...] **Je dis** le bon sens ! [...] **Je dis** l'intérêt supérieur de la Patrie ! (*L'appel du 22 juin*)

Dans (11), l'énoncé condense avec force les procédés rhétoriques et pragmatiques qui structurent *l'Appel du 22 juin*. En effet, l'énonciateur, le général *De Gaulle*, recourt à une anaphore injonctive construite sur la répétition du syntagme verbal « *Je dis* », qui fonctionne à la fois comme *un acte d'auto-assertion* et comme une opération de légitimation de sa parole. Ce verbe « *dire* », en position performative, ne se limite pas à une simple déclaration : il produit un effet d'institution discursive, puisque ce qui est dit acquiert une valeur de norme, de vérité et d'exigence collective.

Dans cette perspective, la répétition scandée (« *l'honneur* », « *le bon sens* », « *l'intérêt supérieur de la Patrie* ») structure un triptyque aux allures quasi sacrales. Elle met en relief trois valeurs cardinales – morale, rationnelle et patriotique – qui se complètent et se hiérarchisent. Ainsi, l'orateur déploie une gradatio rhétorique : du plan éthique (*l'honneur*) au plan logique (*le bon sens*) pour culminer dans le plan suprême du politique et du national (*l'intérêt supérieur de la Patrie*). Cette énumération dessine une modalisation axiologique et déontique, traçant une ligne de conduite, d'adhésion et d'impératif collectif. Ce dispositif rhétorique transforme la parole en acte illocutoire de type mobilisateur, qui dépasse l'informativité pour devenir performatif : dire, c'est enjoindre, c'est mobiliser, c'est déjà agir.

Qui plus est, il convient également de souligner que la textualité de l'Appel précité se caractérise par une absence notable de connecteurs logiques explicites. En atteste l'occurrence suivante :

(12) Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi. **[Item 1 : constat factuel]** Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. **[Item 2 : énumération des conséquences]** On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement. **[Item 3 : jugement catégorique]** (*L'appel du 22 juin*)

Cette occurrence illustre que l'ordonnancement des propositions repose exclusivement sur la force illocutoire de chaque segment, sans médiation par des marqueurs discursifs de coordination ou de subordination. Chaque énoncé apparaît comme une assertion autonome, immédiatement intelligible et normativement contraignante, ce qui confère au texte une succession implacable d'énoncés assertifs. Cette absence de connecteurs explicites oblige le lecteur ou l'auditoire à établir lui-même les relations logico-thématiques entre constat, conséquence et jugement.

Dès lors, cette stratégie discursive produit un double effet : d'une part, elle accentue la perception d'urgence et de gravité, en imposant les faits et leurs implications comme des évidences incontestables ; d'autre part, elle instaure une logique directive et mobilisatrice, transformant chaque segment en acte performatif capable de solliciter l'adhésion immédiate. Cette discontinuité discursive devient un instrument rhétorique, structurant l'information et la persuasion par la seule force de l'énoncé, tout en renforçant l'effet mobilisateur et normatif du discours.

La mise en regard des usages des marqueurs discursifs met en lumière la configuration de postures énonciatives nettement différenciées dans les *Appels du général de Gaulle*. Dans *celui du 18 juin*, se dessine une posture que l'on pourrait qualifier de prophétique : les marqueurs y orchestrent une projection vers l'avenir et une mobilisation morale, conférant au discours une teneur visionnaire et une fonction d'exhortation. À l'inverse, *l'Appel du 22 juin* adopte une posture résolument prescriptive, caractérisée par l'effacement des connecteurs explicites et par la juxtaposition assertive des propositions, qui imprime un ordre, balise la réception et oriente de manière immédiate l'action des destinataires.

Ces écarts traduisent l'extrême plasticité stratégique du dire gaullien, qui module ses ressources linguistiques selon le contexte communicationnel, la temporalité de l'énoncé et les visées pragmatiques poursuivies. Il s'avère ainsi que le choix et l'agencement des marqueurs discursifs ne relèvent nullement du hasard : ils constituent de véritables opérateurs sémiotiques, destinés à structurer l'information, à mobiliser l'auditoire et à infléchir l'interprétation.

Par conséquent, le discours gaullien se révèle comme une rhétorique hautement calibrée, où chaque composante linguistique est mobilisée pour produire un effet illocutoire précis et renforcer la portée performative de l'énonciation.

Conclusion

Des analyses précédentes, il importe de retenir que *les appels gaulliens des 18 et 22 juin 1940* mettent en lumière la complexité sémiotique et l'efficacité performative de ces énoncés fondateurs. Le premier, prononcé depuis Londres, se déploie dans une textualité oralisée où scansion, reprises anaphoriques et modalisation fiduciaire structurent une parole visionnaire et exhortative, propre à anticiper et galvaniser la résistance. Le second, en revanche, adopte une textualité plus scripturale, fragmentée et assertive, substituant à l'élan prophétique une posture prescriptive qui impose, par la force de l'assertion, une ligne de conduite normative et immédiate.

Ces contrastes de régime discursif révèlent l'adaptabilité stratégique du général de Gaulle, capable de configurer son dire en fonction des contraintes médiatiques, des temporalités énonciatives et des visées pragmatiques. Ils montrent que les choix d'agencement textuel et de mise en discours ne relèvent pas de simples options formelles, mais qu'elles constituent de véritables instruments de légitimation et de mobilisation, aptes à fonder un imaginaire collectif en période de crise.

À cet égard, *les appels de juin 1940* s'érigent en véritable laboratoire de la performativité politique : ils illustrent avec éclat la manière dont la parole, en variant ses régimes de textualité et de discursivité, peut instaurer un ordre discursif d'exception et se constituer en acte fondateur d'une mémoire nationale. Ils invitent ainsi, bien au-delà du seul cas gaullien, à interroger les conditions dans lesquelles la communication politique, confronté à l'urgence et à l'incertitude, élabore ses propres dispositifs de légitimation et de fondation.

Référence bibliographique

1. Corpus

Discours prononcé à la radio de Londres (BBC), le 18 juin 1940.

Discours prononcé à la radio de Londres, le 22 juin 1940.

2. Ouvrages généraux

ADAM, B. (2005). *Timescapes of modernity: The environment and invisible hazards*. Routledge.

—. (1990). *Éléments de linguistique textuelle: théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Editions Mardaga.

MAINGUENEAU, D. (1991). *L'analyse du discours: introduction aux lectures de l'archive*.

—. (1979). Les livres d'école de la République, 1870-1914: discours et idéologie. FeniXX.

—. (2007). L'énonciation. *Les Fondamentaux*, 2, 9–17.

ANSCOMBRE, J.-C., & DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Editions Mardaga.

3. Articles

ABDELKRIM BENAICHA. (2024). « Pour une grille d'analyse d'un discours médiatique : à propos de l'opérationnalisation ». *Aleph*, 11(4-2), 1–25.

ADAM, J.-M. (1978). « La cohésion des séquences de propositions dans la macro-structure narrative ». *Langue française*, 38, 101–117.

—. (1997). « Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75(3), 665–681.

—. (2001). « Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui “disent de” et comment faire? » *Langages*, 10–27.

—. (2012). « Analyse textuelle des discours: niveaux ou plans d'analyse ». *Filologia e linguística portuguesa*, 14(2), 191–202.

CHARAUDEAU, P. (2005). « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique ». In *Argumentation et communication dans les médias* (pp. 22–43).

CHAROLLES, M. (1988). « Les plans d'organisation textuelle: périodes, chaînes, portées et séquences ». *Pratiques*, 57(1), 3–13.

—. (1995). « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». Travaux de linguistique: *Revue internationale de linguistique française*, 29, 125–151.

DANEŠ, F. (1960). L'intonation des phrases d'un point de vue fonctionnel. *Word*, 16(1), 34–54.

—. (1997). « Observations sur la forme sonore des discours spontanés. In *Analyse du dialogue : unités, relations et stratégies au-delà de la phrase. Contributions à l'occasion du 65e anniversaire de Sorin Stati* » (pp. 65–74).

DUCROT, O. (1980). « Analyses pragmatiques ». *Communications*, 32(1), 11–60.

MAINGUENEAU, D. (1993). « Analyse du discours et archive ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 8.

—. (2016). « Énonciation et analyse du discours ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-19.

MAHRAOUI, A., FALL, K., & ZENATI, D. (2019). « Le champ sémasiologique de la notion “femme” et la logique victimaire du discours féministe dans un discours hybride ». *Aleph. Langues, Médias et Sociétés*, 6(1), 19–49. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/226>.

SURAY, G. (2025). [WWW.youtube.com/@GautierSuray](https://www.youtube.com/@GautierSuray).